



MAIRIE DE PORT ST LOUIS DU RHÔNE
Service des Ressources Humaines

PHOTO

DEMANDE D'EMPLOI SAISONNIER

Il faut impérativement : Avoir entre 18 et 26 ans et ne jamais avoir été saisonnier en mairie les années précédentes.

Date limite dépôt : 31/01/2019 – aucune candidature ne sera prise en compte après cette date.

OBLIGATOIRE : joindre votre CV

NOM ET PRÉNOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE

.....TÉLÉPHONE

DIPLOMES OU ETUDES EN COURS

TITULAIRE DU BAFA : OUI NON PERMIS.....

ETUDIANT(E) SANS EMPLOI MAITRISE DE L'ANGLAIS

ENFANT D'AGENT COMMUNAL : OUI NON

AVEZ VOUS DEJA EFFECTUE UNE DEMANDE D'EMPLOI SAISONNIER LES ANNEES PRECEDENTES (1) : OUI NON
SI OUI QUELLE ANNEE :

QUEL MOIS ETES VOUS DISPONIBLE POUR TRAVAILLER : JUIN - JUILLET – AOUT (1)

FAIT À PORT ST LOUIS DU RHONE, LE SIGNATURE

(1) Barrer la ou les mentions inutiles

A REMPLIR PAR LA MAIRIE

Demande déposée le :

Par l'intermédiaire du service :

ACCUSE DE RECEPTION

A remettre au demandeur

I NOM PRENOM

I ADRESSE.....

I DATE DE DEPOT

I Nous accusons réception de votre demande d'emploi
I saisonnier.